

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0036722

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5131

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAROUI Noreebine

Date de naissance :

Adresse : IASM

Tél. : 0661219473

Total des frais engagés : 1100 + 235,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Jamal BENJELLOUN TOUIMI
Cabinet de Neuro-psychiatrie
et de Sexologie
203 Bd. Zer touni - Casablanca
Tél. 05 22 95 01 35 / 37

Date de consultation : 07/06/2023

Nom et prénom du malade : LAZOURI NAJAT Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Etat dépressif

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 07/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

LISTE DES TRAITS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07.06 (3)			422 Dhs	Dr Jamal BENJELLOUN et de Neuro-psychiatre Cabinet de Neuro-psychiatre 33 Bd Zer touni - Casablanca Tél : 0522 95 01 36 37
20.23 (1,1)				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. CAMEL Alma Abot Mahas Racine 09/05/2024	7/6/2024	286,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODE.

Docteur Benjelloun Touimi Jamal

*Neuropsychiatre & Psychothérapeute
Sexologue*

Adulte et Enfants

Electroencephalographie

*203, Bd. Zerkouni - (Près de Twin Center)
4^e Etage - Casablanca*

Tél : 0522 95 01 36 / 0522 95 01 37

Casablanca; le :

الدكتور بن جلون التومي جمال
اختصاصي في الأمراض النفسية والعصبية والعقلية
الأمراض الجنسية والصعوبات الجنسية

العلاج والتحليل النفسي

التخطيط الكهربائي للدماغ

203، شارع الزرقطوني (قرب التوين)

الطابق الرابع - الدار البيضاء

الهاتف : 0522 95 01 37 / 0522 95 01 36

الدار البيضاء، في :

**LOT : 0103
EXP : SEP 2027
PPV : 51,30 DH**

**LOT : 0102
EXP : AOU 2027
PPV : 51,30 DH**

**LOT : 0103
EXP : SEP 2027
PPV : 51,30 DH**

*Dr. BENJELOUN TOUMI
Neuropsychiatre et Psychothérapeute
Sexologue
Télé : 0522 95 01 36
Bd. Zerkouni, Casablanca
4^e étage, quartier des jardins
Casablanca, Maroc*



**PPV : 34DH70
SEP - 04/26**

**PPV : 34DH70
SEP - 04/26**

*Dr. Jamal BENJELOUN TOUMI
Neuropsychiatre et Psychothérapeute
Sexologue
Cabinet de Neuropsychiatrie et Sexologie
203, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél : 0522 95 01 36*

*34DH70 x 2
An x 2
on Zepex
Dr. BENJELOUN TOUMI
Neuropsychiatre et Psychothérapeute
Sexologue
Cabinet de Neuropsychiatrie et Sexologie
203, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél : 0522 95 01 36*

*3 Q/2
Echyz sur
Neuropsychiatry
Dr. Jamal BENJELOUN TOUMI
Cabinet de Neuropsychiatrie et Sexologie
203, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél : 0522 95 01 36*